

DIALOGUE POUR L'IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS
COMMERCIALES QUI EXISTENT ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE
LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE

JUSTIFICATION

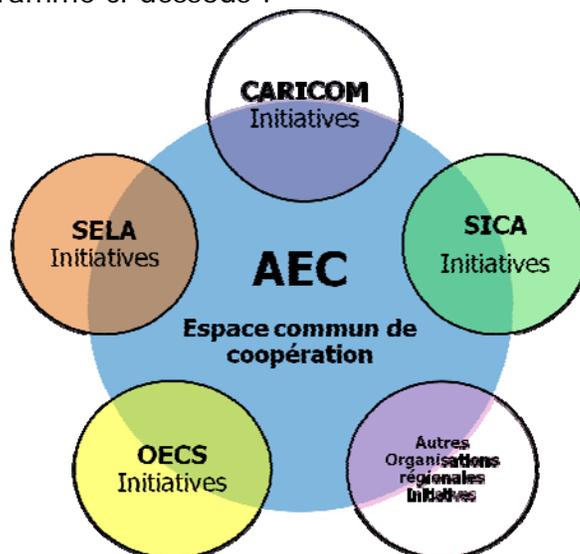
L'Association des États de la Caraïbe a été créée en tant qu'organisation cadre pour rassembler les principaux groupes régionaux de la Grande Caraïbe dans un espace commun afin de promouvoir la consultation, la coopération, la coordination et la concertation entre les États membres et membres associés.

À cet égard, et en ce moment crucial que vit la région à l'heure actuelle, l'AEC, en sa qualité de coordinatrice régionale reconnaît le besoin de réunir les organisations régionales de la Grande Caraïbe pour dialoguer et aborder des questions pertinentes pour la poursuite du commerce et des investissements dans la région.

PORTÉE DU DIALOGUE

Le cadre de l'AEC fournit un forum pour le dialogue politique qui offre aux membres la possibilité d'identifier les domaines communs d'intérêt et de préoccupation susceptibles d'être abordés à l'échelle régionale, et dont des solutions pourraient être trouvées par le biais de la coopération.

L'ancien Secrétaire général de l'Association, Norman Girvan, a indiqué que « une analyse approfondie de sa nature et de ses programmes de travail aboutit à la conclusion qu'il s'agit d'un système de coopération fonctionnelle qui comprend aussi bien des éléments intra-régionaux qu'extrarégionaux et qui aborde des thèmes économiques et non-économiques...Nous pouvons donc soutenir que la caractérisation appropriée de l'AEC est celle d'une Zone de Coopération » comme le montre le diagramme ci-dessous :



LE DIALOGUE CHERCHE À ABORDER :

D'une perspective mondiale :

- La position de la région des Caraïbes au sein du système mondial actuel du commerce et de l'économie.
- L'impact de la mondialisation actuelle de l'économie sur les opportunités commerciales qui existent dans la région des Caraïbes.
- La manière dont la région de la Grande Caraïbe pourra optimiser les capacités existantes en matière de commerce et d'investissements en vue d'une compétitivité mondiale accrue.

De la perspective des organisations régionales : (CARICOM, SICA, OECS, SELA, Caribbean Export Development Agency)

- L'identification de domaines spécifiques de coopération et de collaboration entre les groupes d'organisations régionales au profit des États membres.
- La concrétisation d'initiatives viables pour promouvoir le commerce et les investissements en ce qui concerne :
 - i. Les secteurs et marchés nouveaux et émergents.
 - ii. La promotion de l'innovation et des nouvelles technologies
 - iii. La coopération culturelle (ex. profiter pleinement des opportunités au sein des industries créatives et culturelles)
 - iv. La coopération entre les Secrétariats
 - v. La promotion de synergies et de liens.

PARTICIPATION

Chaque organisation ou agence régionale est priée de faire une **brève présentation de 5 à 10 minutes** sur les initiatives existantes et le travail en train d'être réalisé dans leur organisation relativement aux points précités, ainsi que d'offrir des propositions pour une coordination et concertation plus étroites entre les organisations régionales de la Grande Caraïbe.